



## **CHAMPIONNAT DES YVELINES 2011-2012** **REGLEMENT DRESSAGE**

Le Comité Départemental d'Équitation des Yvelines organise le **CHAMPIONNAT DE DRESSAGE** à l'intention des établissements équestres, membres du CDEY, et réservé à leurs cavaliers. Chaque établissement peut présenter autant de cavaliers qu'il le souhaite dans chaque série.

Le **CHAMPIONNAT de DRESSAGE** est constitué de 4 qualificatives et d'une finale. Il débutera en Octobre 2011 pour se terminer en Mars 2012. Ces épreuves seront intégrées au circuit fédéral des concours « club ».

Le **CHAMPIONNAT de DRESSAGE** propose 3 séries : Club 3, Club 2, Club 1. Les séries ne sont ouvertes qu'à partir de 10 cavaliers inscrits au minimum.

### **LES CHEVAUX ET PONEYS**

Le Championnat est ouvert à tout cheval ou poney, inscrit au SIF. Chaque cheval ou poney doit être à jour de ses vaccins obligatoires (un contrôle du livret signalétique pourra être effectué). Chaque cheval ou poney ne pourra participer à plus de 3 reprises dans la journée.

### **LES CAVALIERS**

Les cavaliers devront être titulaires de leur licence de compétition « club », en cours de validité délivrée par un club membre du CDEY.

- La série Club 3 est réservée aux cavaliers titulaires des galops 2 à 4
- La série Club 2 est réservée aux cavaliers titulaires des galops 2 à 5
- La série Club 1 est réservée aux cavaliers titulaires des galops 4 à 7

Deux reprises par cavalier sont autorisées soit :

- Dans la même série : le meilleur classement sera retenu pour les résultats du Championnat
- Dans 2 séries différentes : les résultats du Championnat se feront sur la série la plus haute.

Le cavalier ne peut s'inscrire que dans une seule équipe de son choix. La composition de l'équipe est définitive pour tout le championnat.

Sauf pour la série Club 1, les couples qui sont sur le podium deux années de suite, sont obligés de choisir une série supérieure l'année suivante.

Le choix d'un circuit, Nord ou Sud, s'effectue en début de Championnat, sous réserve de l'accord du CDEY. Ce choix est définitif pour la durée du Championnat.

### **NATURE DES REPRISES**

SERIE	1 <sup>ère</sup> Qualificative	2 <sup>ème</sup> qualificative	3 <sup>ème</sup> qualificative	4 <sup>ème</sup> qualificative	Finale
Club 3	Club 3 Grand Prix 2011	Club 3 Grand prix 2011	Club 3 Grand prix 2011	Club 3 GP 2011 ou reprise FFE 2012	Club 3 GP 2011 ou reprise FFE 2012
Club 2	Club 2 Grand Prix 2011	Club 2 Grand prix 2011	Club 2 Grand prix 2011	Club 2 GP 2011 ou reprise FFE 2012	Club 2 GP 2011 ou reprise FFE 2012
Club 1	Club 1 Grand Prix 2011	Club 1 Grand prix 2011	Club 1 Grand prix 2011	Club 1 GP 2011 ou reprise FFE 2012	Club 1 GP 2011 ou reprise FFE 2012

## REGLEMENT DRESSAGE (SUITE)

### CALENDRIER DRESSAGE

DATES	LIEUX
16 Octobre 2011	
20 Novembre 2011	
04 Décembre 2011	
22 janvier 2012	
12 Février 2012	Remplacement
11 Mars 2012	FINALE

### LA TENUE ET LA REMISE DES PRIX

La tenue doit être conforme au règlement fédéral. La présence en tenue est obligatoire lors de la remise des prix. A chaque épreuve qualificative et dans chaque série, le CDEY récompensera le premier tiers des partants. Des cadeaux seront remis aux 8 premiers.

### CLASSEMENTS

C'est le résultat du cavalier qui est retenu, sans tenir compte du cheval qu'il monte.

A chaque épreuve, les points seront attribués selon le barème suivant : Les 5 premiers recevront respectivement 0, 2, 4, 6 et 7 points . Les autres cavaliers recevront 8, 9 , 10 points et ainsi de suite jusqu'au dernier.

Classement individuel : c'est la note en % obtenue qui est retenue pour le classement

Classement par équipe : le classement est calculé sur la somme des 3 meilleures notes en %. Le classement se fait sur cette somme.

### LA FINALE

La qualification à la finale s'obtient par addition à la Finale s'obtient par addition des points des 3 meilleurs résultats des qualificatives. Elle n'est ouverte qu'au premier tiers des classés. Dans l'épreuve finale, un cavalier ne pourra monter qu'un cheval, avec lequel il devra avoir obligatoirement participé à l'une des épreuves qualificatives.

Le « **Champion des Yvelines 2012** » sera désigné en prenant les résultats des 3 meilleures qualificatives avec un coefficient 1 et le résultat de la finale avec un coefficient 3.

Seront établis également, par série :

- un classement jeune qui récompensera le meilleur concurrent né en 1999 et après
- un classement major qui récompensera le meilleur concurrent né en 1969 et avant

### ENGAGEMENTS

Droits d'engagement pour les 4 qualificatives et la finale Dressage

- 1 reprise/concours : 85€ pour l'ensemble du Championnat
- 2 reprises/concours : 85€+75€ = 160€ pour l'ensemble du Championnat
- 1 reprise/concours + équipe : 85€+35€ = 120€ pour l'ensemble du Championnat
- 2 reprises/concours +équipe : 160€+35€ = 195€ pour l'ensemble du Championnat

Dressage + CSO

- 1 dressage + 1 parcours CSO : 145€
- 2 dressage + 1 parcours CSO : 220€ 1 dressage + 2 parcours CSO : 220€
- 2 dressage + 2 parcours CSO : 280€
- Par équipe : 35€ en supplément de la formule choisie

Règlement à effectuer à l'ordre du CDEY, avec l'envoi du **DOSSIER COMPLET AVANT LE 06/10/2011**

*(Les règlements échelonnés sont possibles : voir les modalités avec le CDEY)*

NB : Pour les cas non prévus au présent règlement, il conviendra de se référer au Règlement Général des Compétitions et au Règlement de CSO. En cas de litige, le Président du CDEY tranchera sans appel.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE S'ADRESSER A LAURE VIENOT**

**Portable : 06 32 85 37 02 – E-mail : [comite-équitation-yvelines@wanadoo.fr](mailto:comite-équitation-yvelines@wanadoo.fr) – Site : [www.cdey.fr](http://www.cdey.fr)**